



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le règlement numéro 369-10 décrétant un emprunt et une dépense de 105 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double pour les rues Nicole, Verdier et Colibri a été adoptée par le conseil municipal le 6 avril 2010.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 9^{ième} jour du mois d'avril deux mille dix.

Richard Parent
Directeur général

